

Conseil d'Administration MSF Luxembourg ASBL

Lundi 10 juin 2024

Compte rendu

Administrateurs asbl présents : Engy ALI, Vic ARENDT, Jean DUBOIS, Philippe GOUTIERE, Carine LILLIU, Seydou Ambié TOGO, Christophe VALENTINY, Rony ZACHARIAH.

Administrateurs excusés : -

Présences : Noële BOUCHET, Sonia COUPRIE, Christophe DEMEZ, Xavier FELLER, Thomas KAUFFMANN, Esther LEICK, Carole NUNEZ

La séance du CA de l'asbl commence à 18h30 et l'ordre du jour est le suivant :

Temps	Sujet	Niveau	Action	Résultat escompté	Intervenants/invités	Documents de support
18h30 (5')	ADMINISTRATIF - LUX - Signature des comptes-rendus des réunions précédentes	Lux.	Validation	Les comptes-rendus des réunions précédentes sont validés et signés (fondation + asbl)	Sonia Carole Engy Jean	 0.CR_CA_MAI2024_D RAFT.docx
18h35 (90')	ADMINISTRATIF - LUX - Organisation pratique des modalités de travail pour l'asbl et la fondation et articulation des deux structures	Lux.	Discussion Validation	<ul style="list-style-type: none"> - Les pouvoirs de signature pour l'année 2024-2025 sont définis pour l'asbl et la fondation et les documents sont signés - Les modalités de partage des documents et de communications sont fixées : adresses email MSF, sharepoint, fréquence, calendrier du partage des documents, etc. - Partage du tableau de bord du CA - La fréquence et les modalités des réunions sont définies - Les dates des réunions du CA sont fixées jusqu'à décembre 2024 - Le support attendu pour chaque rôle est défini (porte-parole, IGA, OCB, etc.) - Le rôle et la constitution du comité scientifique est discuté - L'organisation d'un team building et d'une retraite du CA est discutée 	CA Thomas Sonia Carole Esther Christophe	 Tableau de Bord_CA.xlsx
20h05 (45')	FONDATION - LUX - Etat des lieux et plan d'action Fondation	Lux	Information	- Les membres connaissent l'avancement des différents points concernant la Fondation ainsi que les options de modèles financiers.	Sonia	
20h50 (45')	ASSO-INT - IGA - OCB Gathering		Discussion Décision	<ul style="list-style-type: none"> - Agenda IGA et impact potentiel pour MSF Luxembourg. - Retour sur les résultats de l'OCB Gathering 	Engy Jean	Agenda IGA 2024 (msf/asso)

POINTS D'ACTION SUITE A LA REUNION DU LUNDI 10 JUIN 2024

Voir [tableau de bord](#) de suivi du CA


1

I. Administratif

La réunion commence par un tour de table : les administrateurs se présentent et accueillent Noële Bouchet et Xavier au sein de l'équipe.

Xavier Feller a rejoint MSF en tant que directeur FR/Com ad intérim pendant 12 mois pour remplacer Esther Leick pendant son congé maternité et son congé parental. Il a plus de 20 ans d'expérience au Luxembourg en tant que professionnel du marketing et de la communication. Il était récemment responsable marketing et communication pour la loterie nationale.

Noële Bouchet occupe le poste de responsable philanthropie, avec sous sa responsabilité notamment, la gestion des grands donateurs, entreprises, communes et ASBL. Elle jouit de plus de 25 ans d'expérience dans le développement commercial et la communication, principalement en France et pour de grands groupes et habite au Luxembourg depuis 2020.

Sonia Couprié annonce qu'elle prendra le poste de nouvelle coordinatrice de l'unité LuxOR dès le 1^{er} août 2024.

Approbation des comptes-rendus

Les comptes-rendus des réunions suivantes sont portés au vote :

- Compte-rendu de la réunion du CA de l'asbl du 22 avril 2024
- Compte-rendu de la réunion la fondation du lundi 15 avril 2024

Décision du CA

Le compte-rendu de la réunion du CA de l'asbl du 22 avril 2024 et le compte-rendu de la réunion du CA de fondation du 15 avril 2024 sont approuvés par le CA et signés par le président et le vice-président.

II. Associatif : AGI et OCB Gathering

AGI : Nouveau modèle de gouvernance

L'AGI aura lieu du 27 au 29 juin 2024 et les deux représentants de MSF Luxembourg sont Engy ALLI et Jean DUBOIS.

L'un des points portés au vote à l'AGI sera la modification du modèle de gouvernance de MSF au niveau de l'associatif et le document qui décrit le modèle a été envoyés aux membres du CA. Jean a demandé à Sam Bumicho, Monica Minardi et Nicola McLean, membres du groupe de travail mandaté pour élaborer ce modèle, de venir le présenter lors de la réunion, afin de prendre une décision éclairée à l'AGI. Il invite par conséquent tous les membres du CA à poser leurs questions sur ce nouveau modèle de gouvernance.

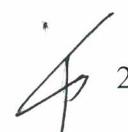
Carine, IGA rep de 2020 à 2023, revient sur l'AGI de 2023 : il n'y a pas eu de consensus sur le modèle proposé à l'époque car il s'agit d'une répartition du pouvoir. C'est le point qui déchire le plus le mouvement aujourd'hui et qui est à nouveau posé aujourd'hui. Le groupe de travail a pour origine le fait qu'il n'y a pas eu de décision lors de l'AGI 2023.

Présentation du nouveau modèle de gouvernance

Samuel Bumicho, Nicola (Nicki) McLean, Monica Minardi

Engy remercie les présentateurs et Jean pour l'initiative de cette présentation et un tour de table est effectué pour présenter les membres du CA et les intervenants : Nicki a occupé le poste de présidente de MSF UK de 2018 à 2024 et a travaillé sur le terrain de nombreuses années, Sam est le vice-président du CA International et a travaillé pour MSF jusqu'en 2016 et Monica est la présidente de MSF Italie.

Sam nous donne une vue d'ensemble du cheminement du groupe de travail mandaté par l'IB (International Board) suite au rejet des modèles proposés à l'AGI de 2023, malgré un vote en faveur d'une modification de la gouvernance associative lors de l'AGI en 2020 (motion proposée par MSF Canada).

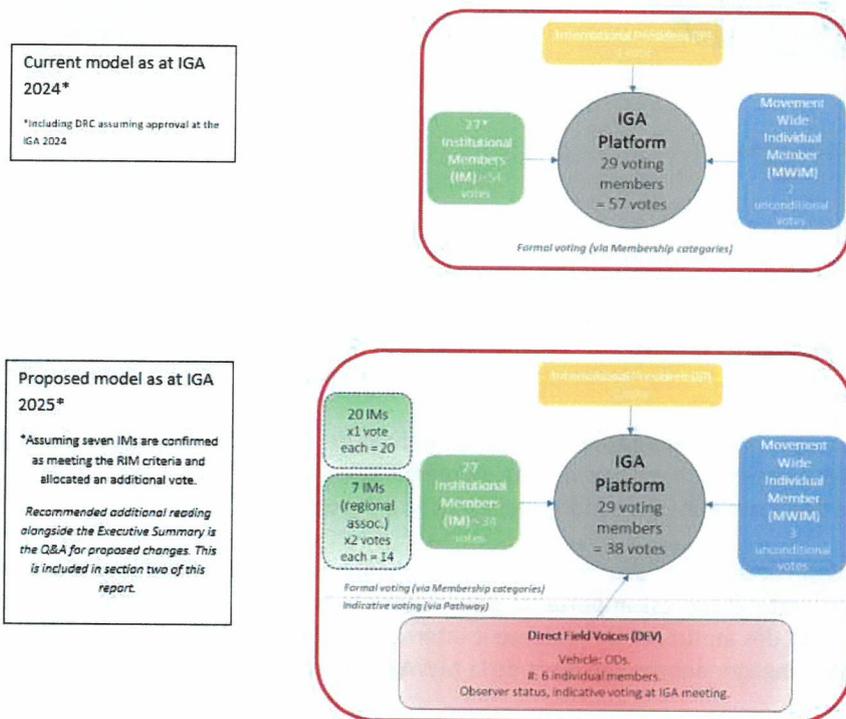


2

Le groupe de travail est composé de membres de l'IB, d'IGA reps, de personnes en faveur et contre les modèles proposés, et d'une « Red team », un groupe d'opinion indépendant du groupe de travail et formé par Leo Ho et Adam Thomas, pour garantir un maximum de diversité. Le travail d'élaboration du nouveau modèle de gouvernance est fait en collaboration avec les membres de « agenda for transformation » et avec l'ILD (International Legal Department). Une enquête a été menée auprès des IGA reps et la discussion a été portée à la réunion de l'IB de février : sur les recommandations de l'IB, le groupe de travail a formulé une proposition, qui est exposée aujourd'hui.

Sam présente ce qui est proposé : le modèle actuel avec deux votes pour tous les membres institutionnels et 2 voix pour la MWA (Movement Wide Association), ainsi qu'une voix pour l'IP (International President). Le nouveau modèle a pour but de rééquilibrer les votes : 20 IM (Institutional Members) et 7 RIMS (Regional Institutional Members).

Proposal as a model



La demande initiale était de donner plus de poids aux associations régionales : l'IP et chaque IM auront un vote (si la RDC est admise, elle n'aura qu'un vote, comme les autres IM) et la MWA aura 3 votes. Pour avoir un vote additionnel, il faudra remplir certains critères.

Une nouvelle catégorie est ajoutée au schéma actuel : les Direct Field Voices, pour lesquelles on propose une voix par OD (Operationnal Directorate). Dans un premier temps, ce seront des observateurs, mais plus tard, ils pourront recevoir un droit de vote formel. Il y a beaucoup de développement et de points à éclaircir en ce qui concerne cette catégorie. Le groupe de travail pense que ce sont ces voix qui vont enrichir les discussions de l'AGI car ils sont proches des patients et des communautés.

Le nouveau modèle intègre la notion de RIM (Regional Institutional Members) va être introduite, catégorie pour laquelle il faudra remplir un éventail de critères, comme par exemple partager un espace géographique, mais pas forcément une frontière, compter au moins 100 membres, dont au moins 30 ont leur résidence dans les pays concernés. Il existe une flexibilité pour certaines exceptions qui seront portées à la connaissance de l'IB puis soumises au vote de l'AGI.

Le changement n'est pas conséquent, mais certains points sont significatifs, comme la représentation en fonction des aires géographiques.

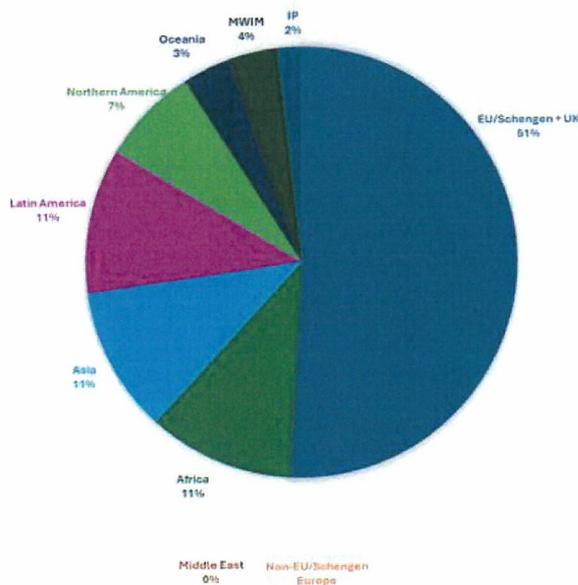


FIGURE 0.A CURRENT

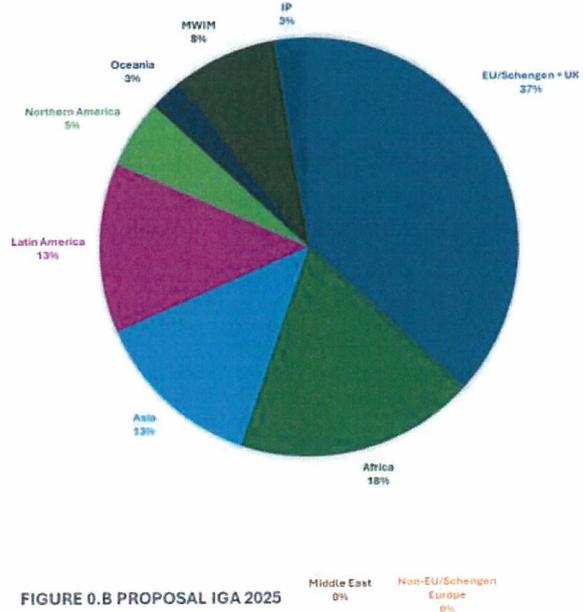


FIGURE 0.B PROPOSAL IGA 2025

Figure 0a and Figure 0b visually demonstrate the difference in % representation within membership category with IMs categorised by region within the IGA Governance model if the proposed changes are approved.

Si ce changement est accepté, la représentation de MSF en dehors de l'Europe, de l'espace Schengen et de l'UK et qui représentait 51% des voix) augmente : il y a une volonté de rééquilibrer, non pas pour arriver à 50-50, mais pour réduire le poids du *Global North*. Le poids des adhésions individuelles (MWA) passerait de 3% à 8%.

L'objectif pour l'AGI 2024 est l'acceptation de ce modèle qui représente un jalon du changement de gouvernance. Il ne s'agit pas du modèle final, mais cette étape est importante pour mener le processus du changement, qui devra ensuite être complété par une adaptation des statuts et du règlement interne de MSF lors d'une AGI extraordinaire ultérieure. Après l'AGI, il faudra continuer à s'engager auprès des IM et de la MWA pour réduire les risques liés au changement.

Q&A nouveau modèle de gouvernance

Christophe : demande des précisions pour RIM : pour être un RIM, il faut 3 pays et donc deux votes. Pourquoi les IM voudraient se constituer en RIM ?

⇒ Sam : ce n'est pas un nouveau concept : il existe en Asie du Sud, qui n'a qu'un seul CA. MSF Luxembourg a deux votes, tout comme l'Asie du Sud : si le modèle est accepté, MSF Luxembourg n'aura plus qu'un vote.

Rony : félicite l'équipe pour le travail réalisé en vue d'augmenter les voix du sud. MSF est un mouvement extrêmement divers et l'introduction de ces concepts est primordial pour guider le mouvement. Mais le principe d'équité est universel et ce modèle n'est pas équitable. La réduction de votes dans une organisation qui se veut démocratique ne garantit pas cette diversité. On parle de décentralisation, mais on concentre le pouvoir dans une autre aire géographique.

Engy voudrait savoir comment l'équité sera garantie et contrôlée dans ce système où on constate un déséquilibre au niveau des votes. Par ailleurs, certaines voix, comme celles de la région MENA, sont absentes du modèle : comment ce point est-il adressé ?

⇒ Sam : ce travail vient d'une motion approuvée par l'AGI en 2020 et c'est pourquoi l'IB se devait de proposer un modèle. Si on maintient deux votes pour tout le monde (on a déjà 55 votes et peut être 57 après l'AGI), il deviendrait difficile de prendre des décisions. Nous voulons aussi donner plus de voix au terrain, notamment au travers des *direct field voices*.

⇒ Nicki : à l'AGI on représente la section, l'institution, mais pas une personne. Si on regarde les *direct field voices*, ces voix pourraient devenir des votes (et non plus une consultation). En tant que groupe de travail, nous avons

beaucoup parlé des voix sous représentées (MENA, Eastern Europe) et pour lesquelles il n'était pas possible de trouver une solution à temps pour l'AGI 2024. C'est cependant une notion que nous avons en tête et sur laquelle nous devons travailler dès la fin de l'AG 2024 : nous devons être sûrs que les régions non représentées le soient, tout en limitant le nombre de voix autour de la table.

- ⇒ Rony souligne que la redistribution crée un nouveau déséquilibre : tout ce qu'on essaie de rééquilibrer va en fait mener à un nouveau déséquilibre.
- ⇒ Christophe souligne que mathématiquement, la peur de Rony n'est pas fondée. Ce n'est pas le nombre de votes qui compte, mais le nombre d'entités qui ont des votes qui comptent.
- ⇒ Rony n'est pas d'accord avec ce principe qui n'est pas forcément démocratique : 1 vote ne peut pas représenter les opinions de tous.
- ⇒ Monica : Tu es un membre du CA et en tant que tel, nous ne pouvons pas parler avec tous les membres. Il ne s'agit pas d'une démocratie directe. Avec ce modèle nous avons essayé de rééquilibrer la distribution. Nous aurions pu donner 4 ou 5 votes à chaque IM, et au final, la proportion serait restée la même. Nous avons voulu imaginer un modèle flexible et agile pour s'adapter à la réalité.
- ⇒ Sam : ce que tu mentionnes existe déjà Rony. Aujourd'hui, 2 votes représentent une association. Si on regarde les membership individuel, les direct field voices ont pour seul chemin les OD, puisque ce sont eux qui gèrent les opérations. Une évaluation sera réalisée pour voir si ce modèle est viable.
- ⇒ Nicky : un IGA rep représente le board et le board représente une association. IL s'agit d'un système équivalent. On pourra toujours venir à 2 à l'AGI, pour pouvoir échanger, mais on n'aura qu'un seul vote.

Engy : en ce qui concerne les RIM, comment construit-on un modèle avec des exceptions et quelles sont-elles ?

- ⇒ Nous n'avons pas élaboré sur les types d'exceptions. L'IB devrait avoir un espace de latitude. Pour Camex par exemple, ou pour WaCA. Si dans les deux ans WaCA n'est toujours pas une section, que faisons-nous ? Est-ce qu'on les empêche de voter car ils ne sont pas une section ? C'est pour cela qu'au cas où un IM ne remplit par tous les critères, l'IB peut demander une validation à l'AGI pour avoir un droit de vote. Nous avons déjà beaucoup travaillé avec des exceptions. Les exceptions permettent une flexibilité, mais ne doivent pas être un terrain pour les abus.

Thomas : dans le modèle, il n'y a pas eu de mention au fait qu'il y avait un plafond du full Excom.

- ⇒ Cela n'a pas été discuté à l'AGI mais à l'Excom. Cela n'a pas été formellement accepté, mais le modèle devra être adapté.

Engy : quels sont les risques pour ce modèle et comment les limite-t-on ?

- ⇒ Nicki : Voir la session Q&A du document. Quand on va faire l'évaluation, l'idée est de regarder chacun des points pour réduire les risques.
- ⇒ Sam : oui, nous avons regardé les risques et ce que nous essayons de faire, c'est de ne pas refléter l'exécutif, ni d'avoir un impact sur l'exécutif. Une section reste une section pour garantir la stabilité. Sur le long terme, nous devons réfléchir au rôle de l'IB et à sa composition.

Le groupe de travail remercie le CA et invite les membres du CA à les contacter en cas de question. Le CA se concerta pour savoir que MSF Luxembourg votera à l'AGI et fait un tour de table :

POUR : Christophe, Seydou

ABSTENTION : Vic

CONTRE : Jean, Philippe, Carine, Engy, Rony

Voici les arguments pour les positions de chacun :

- Christophe car le pourcentage du poids des pays du Nord diminue. On n'aura jamais une voix par personne.
- Philippe : la démocratie directe serait mieux, mais ce n'est pas forcément réaliste. On en parle depuis 2018 et rien n'a bougé depuis. Comme Christophe le dit, on va dans le bon sens et un refus signifierait une stagnation dans le modèle actuel.
- Rony : favorable au principe du modèle, mais la façon dont le vote est géré est une entrave au principe démocratique dans une association. Si on veut une équité, il faut changer de paradigme et réellement décentraliser en mettant une section opérationnelle en dehors de l'Europe. Or les opérations restent centralisées et la répartition du pouvoir reste une mascarade.

Thomas : au niveau exécutif, il y a une limite des sections à 24 car on ne veut pas devenir comme les UN, pour ne pas devenir ingouvernable. Thomas rejoint Rony sur le fait que ce sera une concentration du pouvoir. Il a voté contre au niveau exécutif, tout comme UK et la Grèce, pour ce plafonnement du nombre de sections.

- Vic : il y a un peu moins de déséquilibre, mais pour le reste, il n'y a pas de changement fondamental, ni de volonté de changement fondamental : les questions de fonds, comme la décentralisation des centres opérationnels hors de l'Europe ne sont pas abordées.
- Carine : depuis le départ, il y a cette question du vote. La vraie démocratie serait de donner une voix à chaque membre, ce qui est impossible. Le modèle proposé est proche de celui proposé à l'AGI 2023, mais d'un point de vue symbolique et démocratique, on ne peut pas enlever de voix : pourquoi le faire au détriment des IM ?
- Seydou : pas forcément pour la limitation du nombre de votants.
- Jean : oui il faut du changement. Mais je ne suis pas en faveur de ce changement, qui est précipité pour des raisons politiques. On fait un saut en avant et on ne sait pas comment va évoluer ce modèle. Le fondement est juste mais a été fait dans l'urgence. Le risque est de perdre les connaissances et l'historique : on ne veut pas dépasser le nombre de sections. On devrait avoir 200 pays qui votent.
- Engy : au sein même de ce CA, on n'est pas un modèle de mixité. Or le document mentionne à nouveau les termes de Global South et Global North. Il y a un grand changement à MSF : extrêmement difficile de trouver un modèle de gouvernance et de gérer. OK avec Rony pour le retrait des votes, mais le modèle en soi est plutôt une discrimination positive. Il y a un grand changement dans la machine MSF : au niveau de la gouvernance, mais aussi au niveau des RH. Si on veut avoir un équilibre, de quel équilibre parle-t-on ? Il y aura des changements dans la mentalité de MSF d'ici 10 ans. Le modèle sera évalué chaque année, mais je ne vois pas comment cela peut être fait (en tant que chercheuse). Je ne suis pas vraiment pour ce modèle de gouvernance. Il y aura d'autres sessions avant l'AGI.

Décision du CA.

Nouveau modèle de gouvernance

Le CA décide de voter CONTRE le modèle de gouvernance à l'AGI. Même s'ils étaient en faveur du modèle, Christophe et Seydou sont d'accord avec cette décision.

Candidature et droit de vote de la RDC en tant qu'association

Le CA décide de voter POUR la candidature de MSF RDC.

Tout le monde est POUR, mais Rony voudrait que MSF Luxembourg montre un justificatif pour ce vote pour.

OCB Gathering

Engy a participé à la session des motions et Jean a participé à l'AG de MSF Belgique et aux élections des CA.

La présidence de l'OCB gathering pose encore question : il s'agit d'un candidat unique proposé par MSF Belgique et voté par MSF Belgique. Pour 2024 il y a eu une élection sur le même modèle : Katrin Kisswani est président ad intérim et l'OCB board a demandé une refonte du système électoral pour que tout l'OCB puisse voter pour son président.

La préparation du RSA5 est aussi un gros challenge : on a changé de DG, de président et de directeur financier. OCB a toujours été le numéro un pour la répartition des ressources. Le prochain OCB Board aura lieu le 18 juin.



III. Organisation pratiques : modalités de travail pour l'asbl et la fondation et articulation entre les structures

Besoin en termes de communication et fundraising

En ce qui concerne la communication et le fundraising, Esther souligne qu'on a besoin d'un CA fort et présent pour porter les thématiques de plaidoyer développées par le département et de mobiliser les membres du CA pour le volet remise de chèque, auprès des communes notamment, et pour des montants conséquents. Thomas est également l'un des porte-parole forts de la section.

Esther évoque les temps « obligatoires » de l'année : les vœux, la sortie du rapport d'activités aux alentours de juin, une rencontre avec les donateurs en septembre

En ce qui concerne la communication, un à deux CP sont envoyés par semaine et des demandes d'interviews sont exclusivement demandées en cas de crise aigüe. Le département communication envoie tous les éléments de langage de la part du mouvement et briefe la personne qui prend la parole : il faut réussir à être très synthétique autour de 3 phrases clé. Pour Esther, la langue n'est pas forcément un impératif (il est toutefois problématique de ne parler qu'anglais), mais il s'agit plutôt d'être à l'aise avec la prise de parole en public et de pouvoir assimiler les éléments de langage fournis par l'équipe communication pour faire un tandem (il n'y a pas de visage unique, la prise de parole se fera en fonction des thématiques) avec Thomas. La maîtrise du sujet est aussi importante, même s'il n'y a pas forcément de sujet pointu abordé dans les médias. Le département communication s'occupe d'identifier les interlocuteurs adaptés aux requêtes médias.

Vic demande à ce que les CP soient envoyés au CA : c'est déjà le cas, mais la question de la mailing liste reste à régler avec Christophe lors du point suivant.

Accès et partage des documents

Christophe revient sur l'espace de travail dédié au CA qui a été créé :

- Les documents seront partagés sur le canal [GRP-LUX-Board](#) et ce sera au CA de définir qui aura accès ou pas. Christophe invite les membres à prendre connaissance de l'espace de travail et reviendra vers chacun des membres du CA pour identifier les besoins ou les besoins en formation.
- Un document avec des modus operandi a été distribué pour changer les mots de passe du compte MSF. Les documents ne peuvent être partagés qu'au travers de ce compte MSF. La grosse partie du travail collaboratif se fera majoritairement par l'espace de travail dédié sur teams et est la porte d'entrée aux intranets au niveau du mouvement. C'est le seul compte avec lequel les membres du CA doivent travailler.

Le CA est invité à contacter Christophe directement en cas de question relative aux comptes MSF et à l'espace de travail et souligne que des ordinateurs peuvent être mis à disposition.

Jean évoque l'application outlook et teams sur le téléphone : on peut consulter les différents comptes à partir de l'application Outlook.

Pouvoirs de signature

Lors de cette réunion du Conseil d'Administration en date du lundi 10 juin 2024, les membres du Conseil d'Administration confirment qu'ils délèguent leur pouvoir de signature et le pouvoir d'engager l'association aux personnes suivantes :

- Dr Engy ALI, présidente MSF Luxembourg
- M. Christophe DEMEZ, Responsable logistique et informatique
- M. Jean DUBOIS, Vice-président
- M. Philippe GOUTIERE, Trésorier
- Dave HUDSON, Directeur financier
- Mme Carine LILLIU, Membre
- M. Thomas KAUFFMANN, Directeur Général

Le document est signé par les membres du CA présents.



7

Deux personnes doivent décider d'une dépense et d'autres personnes doivent valider les opérations. Debbie encode les dépenses et elles sont validées par Thomas et Dave. Le CA souhaite mettre en place une procédure écrite pour les montants.

⇒ Vérifier si cette procédure existe dans le MPI.

La nouvelle composition du Conseil d'Administration devra être inscrite au RCS (Registre des Commerces et des Sociétés) et au RBE (Registre des bénéficiaires Effectifs). Pour cela, nous avons besoin des cartes d'identité de chacun, date et lieu de naissance et le numéro d'identification luxembourgeois pour chacun lorsqu'il existe.

Dates des prochaines réunions du CA

Le CA discute des différentes formes que pourraient prendre les réunions du CA. Le CA ne souhaite pas organiser des réunions le weekend, ni des réunions supplémentaires.

Il est question de la fondation également : aujourd'hui nous avons deux vitesses. Nous devons clôturer le dossier de la répartition du legs dans un premier temps et ensuite avoir un rythme régulier.

La management team pourrait travailler sur les dossiers de manière plus approfondie et être force de proposition pour que le CA puisse prendre des décisions éclairées.

On pourrait réfléchir à répartir 2/3 – 1/3 asbl fondation et alterner un mois sur deux.

On pourrait constituer des comités pour certains dossiers qui travaillent en parallèle.

Le Conseil d'Administration définit les dates suivantes pour les prochaines réunions :

- Juillet : lundi 8 juillet
- Août : à voir si on en fait une au besoin
- Septembre : lundi 16 septembre
- Octobre : lundi 14 octobre
- Novembre : lundi 11 novembre
- Décembre : lundi 9 décembre

Retraite et team building du CA

Assemblée Générale : 17 mai 2025

A vérifier selon l'emploi du temps d'Engy.

Vacances scolaire printemps France : 5-22 avril 2025

Vacances scolaires de printemps Belgique : 28 avril 2025 - 11 mai 2025

Vacances scolaires de printemps Luxembourg : 5-20 avril et 24 mai – 1^{er} juin

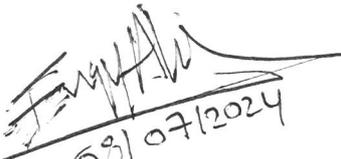
IV. Fondation MSF pour la recherche humanitaire

Sonia présente les différentes options de modèle financier pour la fondation. Il s'agit de faire un court état des lieux sur la fondation et les prochaines étapes, avec présentation du modèle financier.

Le point sera abordé lors d'un CA additionnel le mardi 2 juillet de 16h00 à 17h30.

Date du prochain CA : lundi 8 juillet 2024

Signature :


08/07/2024

Jean Dubois

08/07/2024